

COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

Pharmaciens hospitaliers : La pénurie recule, mais trop lentement

« À ce rythme, il va falloir 15 ans avant que la pénurie ne se résorbe vraiment, et c'est sans compter les besoins de soins et services pharmaceutiques qui augmentent. »

François Paradis, président de l'A.P.E.S.

(Montréal, le 23 septembre 2016) – À la lumière des résultats de son enquête annuelle, l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) dresse un portrait insatisfaisant de la progression des effectifs en pharmacie hospitalière entre 2015 et 2016. Son principal constat est à l'effet que la pénurie de pharmaciens hospitaliers recule, mais trop lentement. Le taux de pénurie était de 18,2 pour cent au 1^{er} avril 2016, comparativement à 19,1 pour cent au 1^{er} avril 2015, soit un recul de 0,9 pour cent. Deux cent cinquante-six (256) postes étaient non comblés au printemps dernier.

« À ce rythme, il va falloir 15 ans avant que la pénurie ne se résorbe vraiment, et c'est sans compter les besoins de soins et services pharmaceutiques qui augmentent », a expliqué le pharmacien François Paradis, président de l'A.P.E.S. « Dans certaines régions plus éloignées, le recrutement est particulièrement difficile. Il faut commencer à craindre que la pénurie ne regagne du terrain au fil des ans. »

L'Association voudrait qu'un plan d'action gouvernemental complet, à longue portée, voie le jour en pharmacie d'hôpital. Ce plan devrait reconnaître les bénéfices cliniques et économiques d'une meilleure couverture de certaines unités de soins par des pharmaciens, permettre à des étudiants de réaliser des stages de premier et de deuxième cycles en région, et rendre les établissements des régions éloignées plus attractifs. Ce plan devrait aussi tenir compte des besoins des nouvelles clientèles qui se trouvent désormais sous la responsabilité des CISSS et des CIUSSS, telles que celles des CHSLD, qui ont des besoins particuliers d'évaluation de leur pharmacothérapie. Enfin, il devrait prendre en considération d'autres facteurs qui font pression sur les besoins de pharmaciens, comme les normes de pratique de plus en plus élevées visant l'usage sécuritaire et optimal des médicaments et les pénuries chroniques de médicaments.

« Déjà, plusieurs des bénéfices que le Québec pourrait tirer d'une plus grande contribution des pharmaciens hospitaliers dans le réseau de la santé sont compromis par la lenteur avec laquelle on arrive à combler les postes. Et, malheureusement, ce retard s'accroîtra si on ne va pas plus vite », a poursuivi M. Paradis.

Inscriptions au programme de maîtrise

Bien que les facultés de pharmacie continuent d'accueillir des cohortes plus nombreuses depuis quatre ans, il est impératif d'accroître le nombre de candidats et d'atteindre la capacité d'accueil maximale, à savoir environ 85 étudiants. « La condition *sine qua non* pour régler le problème se trouve dans l'augmentation importante du nombre de finissants à la maîtrise, pour créer un bassin de pharmaciens hospitaliers à la hauteur des besoins du réseau », a fait valoir M. Paradis.

Soixante-douze résidents viennent de débiter le programme de Maîtrise en pharmacothérapie avancée en septembre 2016, comparativement à une moyenne de 55 inscriptions par année dans les années 2000.

À terme, l'A.P.E.S. espère que le programme attirera assez d'étudiants pour envisager d'augmenter sa capacité d'accueil jusqu'à une centaine de places.

Seulement un département de pharmacie sur deux affecte un pharmacien à l'urgence et le recours au dépannage continue

Dans l'immédiat, le manque de pharmaciens hospitaliers a deux effets négatifs :

- Premièrement, il nuit à la desserte de secteurs névralgiques. Rappelons que pour optimiser l'usage des médicaments, plusieurs approches basées sur une contribution plus grande des pharmaciens aux unités de soins ont démontré leur efficacité aux plans clinique et budgétaire. Prenons pour exemples les secteurs de la gériatrie et de l'urgence.

En gériatrie, les patients prennent souvent de nombreux médicaments, ce qui entraîne des risques accrus d'interactions et d'effets indésirables pouvant donner lieu à des événements évitables et coûteux, tels que des séjours prolongés à l'hôpital ou des réhospitalisations.

À l'urgence, de nombreuses visites sont liées à un problème médicamenteux; or, seulement un département de pharmacie sur deux dit y affecter un pharmacien.

- Deuxièmement, le manque de pharmaciens continue d'obliger les établissements de santé à recourir aux services de pharmaciens dépanneurs à grands frais. Selon l'enquête de l'A.P.E.S., 6163 jours de dépannage ont été réalisés entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. Ce nombre de jours a toutefois fléchi comparativement à l'année 2014-2015, où 8050 jours de dépannage avaient été enregistrés.

La pénurie touche encore toutes les régions du Québec, à divers degrés. Sur l'ensemble des départements de pharmacie des établissements de santé, l'A.P.E.S. a obtenu cette année un taux de réponse de 98,3 pour cent à son enquête.

À propos de l'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. est un syndicat professionnel incorporé en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40). Elle représente environ 1600 pharmaciens œuvrant principalement dans les centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS), les centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSSS) et les centres hospitaliers universitaires du Québec.

- 30 -

Source : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.)

Renseignements : France Bouffard
Sphère Communication
Cell.: 514 718-4811